



OFFRE D'EMPLOI

ASSISTANT OU ASSISTANTE À LA PROTECTION DE LA FAUNE

Recherchées : personnes passionnées par le lac Saint-Jean, les poissons, la pêche et le travail en plein air, dynamiques, responsables, bon jugement, entrentent, esprit d'équipe.

Deux (2) postes dans les MRC Lac-Saint-Jean-Est et Domaine-du-Roy – Patrouiller le lac Saint-Jean en bateau à partir de Saint-Henri-de-Taillon et/ou Roberval pour suivre la pêche sportive et protéger la ressource halieutique; dénombrer, vérifier et interviewer les pêcheurs; recueillir et compiler des statistiques de pêche; rédiger des constats d'infraction. Travail en véhicule automobile et à pied en cas de mauvais temps.

Patrouiller la rivière Métabetchouane pour protéger la ressource halieutique et encadrer la pêche à la ouananiche à la mouche; accueillir, accompagner et vérifier les pêcheurs; enregistrer les statistiques de pêche et les prises; rédiger des constats d'infraction. Travail en VTT, à pied et en embarcation à partir du Trou de la Fée à Desbiens.

Nature des postes – Postes saisonniers réguliers de mai à la mi-septembre, minimum de 20 semaines, 4 à 5 jours/semaine, 40 à 47 heures/semaine, 8 à 12 heures/jour, horaire variable, travail de jour principalement.

Salaire – Selon l'échelle salariale en vigueur et l'expérience pertinente. Salaire concurrentiel dans le domaine.

Qualifications et exigences – AEC en protection de la faune, DEP en protection et exploitation des territoires fauniques **avec diplôme d'études secondaires (DES)** ou DEC en technique du milieu naturel option faune ou DEC en technique d'aménagement cynégétique et halieutique. **Expérience de travail dans le domaine un atout.** Bon français écrit, bonne forme physique, sans dossier criminel, cours de secourisme, certificat de compétence nautique et permis de conduire. Posséder un véhicule et être disposé à l'utiliser aux fins de l'emploi moyennant remboursement des frais de déplacement. Résider dans le territoire visé par l'emploi ou s'engager à y résider durant la période d'emploi. Une (1) semaine de formation obligatoire rémunérée à la mi-avril.

Date limite d'inscription – Le vendredi 1^{er} février 2019. Diplômes, relevés de notes et curriculum vitae exigés.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

135, rue Niquet, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 0B2
418 276-2527 • info@claplacsaintjean.com • www.claplacsaintjean.com